



M. Higgs se donne des grosses augmentations, mais veut imposer des "mandats salariaux" inférieurs à l'inflation aux travailleurs

Notre gouvernement provincial a l'habitude d'essayer de fixer des "mandats" salariaux pour tous les travailleurs du secteur public. Il veut imposer cela à toutes les classifications, sans discerner la façon dont les travailleurs sont payés à l'heure. Les travailleurs les moins bien payés sont toujours perdants lorsque des mandats sont imposés, car ils suivent des pourcentages et non des taux fixes.

Le pourcentage creuse l'écart salarial entre les classifications en accordant des hausses plus fortes à ceux qui gagnent déjà plus. Pour compléter le tout, les récents mandats salariaux ne tiennent presque jamais compte de l'inflation, ce qui signifie que les travailleurs perdent en salaire réel s'ils les acceptent.

Négociations en cours : plusieurs sections locales/conseils du SCFP ont reçu des offres salariales de la part du gouvernement. **Il s'agit d'accords sur 5 ans avec des taux honteux, inférieures à l'inflation, qui vont de de 2 % la première année, puis de 1 %, 1 %, 1 % et 1 % les autres années. Cela ne représente que 6 % sur 5 ans.** L'inflation en 2022 était de 7,6 % ! Ce gouvernement exige un recul de salaire réel.

Le premier ministre augmente son propre salaire de 15 % en 2022, de 13 % en 2024.

Le gouvernement Higgs affirme que tous les travailleurs doivent respecter ce « mandat salarial » de 5 ans, mais lorsqu'il s'agit de son propre salaire, Higgs n'accepte pas son propre « mandat »

En 2022, le gouvernement Higgs s'est accordé une augmentation immédiate de 15 %.

En 2023, Higgs vote une autre augmentation pour lui-même et les députés : entre 9 % et 13 %, qui entre en vigueur en novembre 2024.



Si nous prenons les salaires des politiciens et les transformons en taux horaires pour une semaine de travail de 40 heures, en dollars, le premier ministre a reçu une augmentation totale de 21,70 \$ de l'heure pour 2021-2023. Le premier ministre Higgs aura vu son salaire passer de 152 150 \$ à 186 256 \$.

Les membres du cabinet ayant un portefeuille ministériel obtiennent une augmentation de 15,90 \$ de l'heure, 14,35 \$ de l'heure pour les autres membres du cabinet et 3,92 \$ de l'heure pour les députés provinciaux.

Le gouvernement a accepté ces augmentations pour les politiciens en déclarant qu'elles devaient compenser « l'inflation élevée qui a érodé leurs salaires ».

N'oublions pas que les juges provinciaux ont également reçu l'équivalent d'une augmentation fixe de 7,25 dollars de l'heure pour 2023, en plus des augmentations des trois dernières années. Cette mesure a également été prise « pour lutter contre l'inflation ».

Pourquoi les travailleurs du SCFP, qui dans certains cas n'auraient besoin que d'une augmentation de 4 à 6 dollars de l'heure pour obtenir des salaires supérieurs à l'inflation, ne bénéficieraient-ils pas du même traitement équitable ?



Higgs s'est voté une augmentation de salaire de 32 000\$, ce qui équivaut à 21,70 \$/h d'augmentation

